

Image not found or type unknown



Commission pour apporteur d'affaires

Par **olly dazs**, le **13/02/2016** à **16:22**

Bonjour,rrrnJe travaille dans le marketing donc rien à voir avec l'immobilier.rnrnJe viens de contacter un agent commercial d'une certaine société immobilière pour leur proposer un investissement locatif provenant d'un troisième parti que je connais.rnrnPar contre l'agent de cette boite m'a dit qu'il ne pourrait pas me commisionner car je n'ai pas la carte d'agent immobilier.rnrnEst-ce que ceci est vrai? faut-il vraiment avoir une carte d'agent immobilier?rnrnCordialement,